

Image not found or type unknown



Retard de presentation offres de prêt

Par **betyboop**, le **11/04/2017** à **10:18**

bonjour, le futur acquéreur de ma maison a 2 mois de retard sur la date de signature de l'acte authentique prévu dans le compromis. Il est OK pour me verser une somme compensatoire de 5000 euros. Le notaire traduit ça comme une augmentation du prix de vente, ce qui entraîne des plus-values pour moi. Que me conseillez-vous pour éviter ça?

Par **Visiteur**, le **11/04/2017** à **10:25**

Bonjour,
Pourquoi vouloir éviter cela ? vous y avez droit !

Pour les impôts c'est normal, rien à faire.
Pour vérification, pouvez vous indiquer des dates et chiffres svp ?